

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

DECRET N° 94/ 021 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION DE DEUX FONCTIONNAIRES
DU MINISTERE DES TRANSPORTS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale,
- Vu l'Ordonnance n°030/PRG/SGG du 15 juin 1988 portant principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;
- Vu le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 août 1994 portant restructuration du Gouvernement,
- Vu le Décret n°94/078/PRG/SGG du 23 août 1994 portant composition partielle du Gouvernement, complété par le Décret n°D/94/079/PRG/SGG du 26 août 1994 ;

DECRETE

Article 1er : Monsieur BARRY Mohamed Fodé, Mle 128750 C, Administrateur Civil de Grade V, Echelon 4, précédemment Inspecteur Général Adjoint du Ministère du Commerce, des Transports et du Tourisme est nommé Inspecteur Général du Ministère des Transports.

Article 2.- : Monsieur KOITA Younoussa, Mle 171512 R, Professeur de Grade II, Echelon 12, précédemment Directeur Général du Bureau de Stratégie de Développement des Transports du Ministère du Commerce, des Transports et du Tourisme, est nommé en la même qualité au Ministère des Transports.

Article 3.- Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le



6 FEVRIER 1995

LANSANA CONTE